Réinjection des sédiments issus des travaux du Nom dans le Fier & Mise en place de puces RFID (Radio frequency identification) pour le suivi du transport sédimentaire

Le Fier - zone d'activités de la Balme-de-Thuy

Réinjection des sédiments : 26 juin - 7 juillet 2023
Mise en place de puces RFID : mi-juillet 2023

Caractéristiques des travaux et impact éventuel sur les voiries (fermetures...)

Les travaux de protection contre les inondations du Nom à Thônes ont généré le terrassement d'environ 30 000 m³ de matériaux.

Ces matériaux, issus de la rivière du Nom qui est un affluent du Fier plus en amont, ont été exportés sur le site de la zone d'activités de la Balme-de-Thuy afin d'être criblés (triés selon leur taille) puis réinjectés dans le Fier. Cette réinjection permet de soutenir la recharge sédimentaire du Fier, limiter l'incision du lit et préserver sa dynamique.

L'autorisation environnementale liée aux travaux du Nom permet une réinjection de 7 000 m³/an de matériaux ayant des diamètres compris entre 40 et 100 mm dans le Fier. Les matériaux plus gros sont exportés pour être valorisés.

C'est la première intervention de ce type sur le bassin versant Fier & lac d'Annecy.

Parmi les sédiments réinjectés, le SILA équipe certains d'entre eux de puces RFID (Radio frequency identification). Après une crue suffisamment importante, les cailloux équipés seront recherchés à l'aide d'une antenne.

La distance parcourue par les cailloux par rapport à la puissance de la crue permettra de mieux comprendre le transport des sédiments dans la Plaine du Fier et permettra d'adapter la mise en œuvre des prochaines réinjections.

Source : HYDRETUDES

Montant prévisionnel des travaux

Mise en place des puces RFID (étude, matériel et suivi) : 21 000 € HT

Travaux de réinjection : compris dans le budget travaux du Nom (concernant le budget et le financement, veuillez consulter la fiche travaux du Nom)

Réinjection des sédiments issus des travaux du Nom dans le Fier & Mise en place de puces RFID (Radio frequency identification) pour le suivi du transport sédimentaire

Le Fier - zone d'activités de la Balme-de-Thuy

Réinjection des sédiments : 26 juin - 7 juillet 2023
Mise en place de puces RFID : mi-juillet 2023

Raisons des travaux

Pendant de nombreuses années, de 1963 – 1973, la plaine du Fier a fait l'objet de prélèvements de matériaux destinés à la construction.

Un rapport de la SOGREAH estime ces prélèvements à 1 350 000 m³, ce qui représente 5 fois les apports naturels du Fier. Cette exploitation a eu pour conséquence un abaissement important du lit du Fier (jusqu'à 8m) qui a déséquilibré le bon fonctionnement de la rivière avec notamment une forte érosion des berges.

Le plan de gestion sédimentaire réalisé par le SILA à l'échelle du bassin versant Fier & lac d'Annecy privilégie la réinjection directement dans la rivière des matériaux (cailloux, galets) issus des curages ou des travaux, plutôt que leur valorisation économique.

La réinjection permet ainsi d'améliorer le bon fonctionnement du cours d'eau vis-à-vis de son transport sédimentaire.

Travaux de mise en place des puces et suivi financés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Département de la Haute-Savoie et le SILA.

SILA l'oxygène à la source 20%

haute savoie le Département 30%

agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse 50%

Les entreprises intervenantes

PERILLAT Travaux Publics

HYDRETUDES Ingénierie de l'eau - Maîtrise d'œuvre

GeoPeka